

## LA JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

### *1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION*

10 décembre, journée internationale des droits de l'homme.

Depuis de très nombreuses années, des professeurs et des étudiants de Sainte-Croix ont à cœur d'arrêter le quotidien pour s'informer, se mobiliser, agir dans le cadre de cette journée. Des ateliers sont mis sur pied, qui accueillent chacun une trentaine d'étudiants : rencontre avec des sans-papiers, analyse d'un film, écriture de textes poétiques, lecture d'albums pour enfants, lecture-spectacle ... Les initiatives, destinées aux 450 étudiants de première année, sont nombreuses et mobilisatrices.

Cette année, les étudiants de 2<sup>e</sup> année du régentat en français se sont lancés dans la conception et la réalisation d'une campagne de sensibilisation à la thématique des droits de l'homme. Il s'agissait pour eux de vivre « de l'intérieur » la réalisation d'un **projet** permettant d'articuler des **apprentissages de français**, et de mener, dans le cadre de leur cours de didactique du français, une réflexion critique sur les enjeux pédagogiques de cette pratique telle qu'elle est encouragée par les programmes, ses difficultés et ses bénéfices.

Vous trouverez ci-dessous les étapes suivies par la classe. Elles constituent une garantie de pouvoir mener à bien ce projet sans se laisser exagérément « aspirer par la tâche » (dérive dénoncée par Philippe MEIRIEU), c'est-à-dire sans que la production matérielle finale (dans ce cas-ci des affiches) ne prenne le pas sur les apprentissages : le projet est un **moyen au service des apprentissages**, il n'est pas un but en soi.

#### 1. Prise de décision initiale

Je présente le projet aux étudiants : *concevoir et réaliser une campagne de sensibilisation aux droits de l'homme, en lien avec la journée du 10 décembre et les ateliers de réflexion qui seront organisés à Sainte-Croix à cette occasion.*

J'en explique les enjeux en ce qui concerne leur formation : *vivre « de l'intérieur » une pratique pédagogique censée être mise en place par eux-mêmes dans leurs classes lorsqu'ils seront enseignants, dans un souci d'isomorphisme entre les pratiques de la formation initiale et celles qu'il convient de promouvoir dans les cours de français de l'enseignement secondaire.*

J'obtiens leur accord explicite.

Je précise le cadre horaire : 8 heures de cours sont disponibles.

## 2. Tempête de cerveaux initiale

Deux directions se dessinent :

1. QUOI ? Que voulons-nous dire ? Quels sont les droits de l'homme ? Il faut nous documenter !
2. COMMENT ? Comment allons-nous le dire ? Quel genre de texte allons-nous choisir ? Affiche ? Carte postale ? Feuillet ? Spot radio ? Spot audio-visuel ? Pour atteindre quel objectif ? Comment ça marche, la pub ? Pub « choquante » ou pas ? Quelle éthique ?

## 3. S'informer

Le groupe est divisé en deux :

- le sous-groupe A s'informe, essentiellement sur internet, des différentes questions qui touchent aux droits de l'homme. Les recherches se font par paires d'étudiants, qui ont pour tâche de présenter en 5 minutes, au cours suivant, un compte-rendu de leur recherche
- le sous-groupe B s'informe sur la publicité et les campagnes de sensibilisation, selon les mêmes modalités, au départ d'un corpus de documents divers : articles de presse interrogeant la publicité, documents pédagogiques abordant le genre, publicité « choc », etc. Il met également au point avec la direction les questions touchant au budget disponible.

## 4. Rendre compte de sa recherche et prendre les décisions collectivement

**Le sous-groupe A présente son travail :** 11 thématiques différentes se dégagent, sur lesquelles il serait possible de se pencher. Or, nous sommes justement 22 en classe : une thématique pour deux personnes, ça tombe bien ! Oui, mais certaines d'entre elles semblent moins porteuses que d'autres. Et ne faudrait-il pas se concentrer sur un nombre plus limité de problématiques, et les approfondir ? Le groupe doit se décider : on vote... Egalité : zut ! En tant que professeur, c'est à moi d'arbitrer : je privilégie la solution des 11 thématiques, qui permettra à chacun de travailler.

Nous prenons également une décision quant au slogan qui unifiera notre campagne : il nous semble important de lier la notion de droit à celle de devoir. Nous estimons en effet avoir le devoir de veiller au respect des droits de l'homme. Or, la charte des droits de l'homme en répertorie 30. Notre slogan sera donc :



**DROITS, OUI...**

**DEVOIRS AUSSI**

Nous avons aussi découvert de nombreux chiffres, assez frappants en général : une femme meurt tous les 4 jours, en France, à la suite de violence conjugale, par exemple. Nous réfléchissons à l'intérêt d'utiliser ce type d'argument. Mais le temps nous manque pour

*D'un prof... à l'autre D'un prof... à l'autre D'un prof... à l'autre D'un prof... à l'autre D'un prof...*

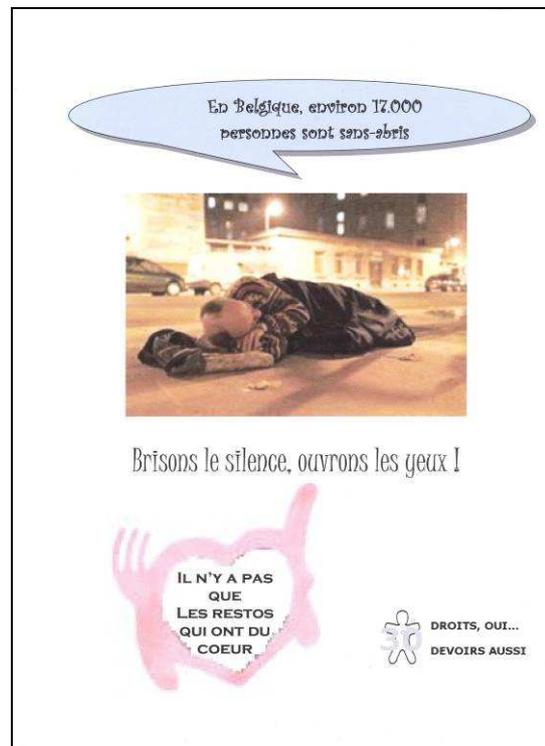
approfondir l'étude des différents types d'arguments. Tant pis : nous y consacrerons un peu de temps a posteriori, une fois la production réalisée.

**Le sous-groupe B présente son travail** : il nous permet de mieux comprendre la structure de l'affiche publicitaire et les caractéristiques du genre. En fonction du temps qui reste et du budget disponible, nous décidons de limiter notre projet à la réalisation d'affiches A3 en noir et blanc. Le matin du 10 décembre, les étudiants formeront une haie d'honneur à l'entrée de l'école et présenteront leurs affiches, comme des hommes-sandwichs. Nous espérons ainsi créer un « évènement » qui sensibilisera chacun à la journée. Ensuite, les affiches encadrées seront suspendues aux cimaises de la cafétéria.

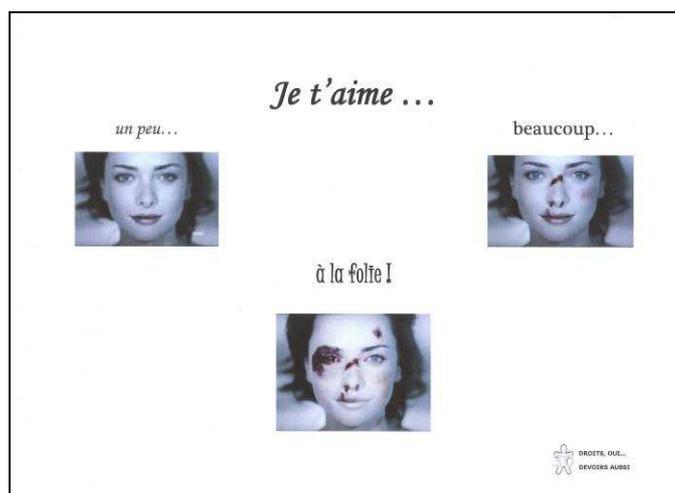
### 5. Réaliser son affiche, la présenter au groupe pour amélioration, et finaliser la production

Chaque paire d'étudiants réalise son affiche sur ordinateur, puis la présente à la classe : c'est un moment de découverte enrichissant, et l'occasion d'apprentissages sur le fonctionnement du texte, en particulier par rapport à la cohérence entre le texte et l'image, la disposition de l'un et de l'autre sur l'espace de la page, le choix de la police de caractères, sa taille. Les slogans sont aussi examinés en détail, parfois amendés : c'est toute la classe qui poursuit le même objectif, l'amélioration de la qualité du travail fourni par chacun.

Dernière étape : imprimer l'affiche, l'agrandir, l'encadrer... Pas toujours simple de s'organiser à 22 ! Mais on y arrive ! Voyez le résultat :



Ou encore, deux affiches différentes sur la même thématique de la violence conjugale :



## 6. Analyse réflexive et retour sur les apprentissages

« *Etes-vous satisfaits ? Qu'avez-vous appris ?* » Voilà les deux questions essentielles à poser une fois le projet terminé. Ainsi, nous avons décidé de retravailler les figures de style et les types d'arguments, trop rapidement abordés au moment de la réalisation des affiches.

Une chose est sûre : ce type de pratique pédagogique dynamise la classe, rend les étudiants acteurs, les responsabilise, les autonomise : autant de bénéfices annexes aux objectifs d'apprentissage strictement liés au cours de français.

Jean Kattus

## 2<sup>ÈME</sup> PARTIE : COMPTES RENDUS

A la suite de la journée des droits de l'homme, les étudiants de 1<sup>ère</sup> année du régendat en français ont préparé des comptes rendus journalistiques, comme exercice d'écriture dans le cadre du cours de maîtrise de la langue. Une sélection des textes écrits a été réalisée en classe et le groupe a contribué à améliorer la qualité de leur contenu.

En voici quatre :

- Présentation générale de la journée par Olive De Backer
- Poésie combat par Thomas Vereecke
- La Chine, catalogue des droits humains non respectés par Adrien Deboeur
- *Amnesty* à Sainte-Croix par Serena Robert.

### 1. *Présentation générale de la journée* par Olive De Backer

Le lundi 10 décembre, l'I.S.E.L.L. Sainte-Croix a organisé une journée commémorant le 59<sup>ème</sup> anniversaire de la convention des droits de l'homme. À cette occasion, des activités ludiques et informatives ont été mises sur pied. Des professeurs, des assistants sociaux, des membres d'ONG et des étudiants se sont réunis dans les locaux de Sainte-Croix pour créer un espace de réflexion et des débats sur des thèmes d'actualité délicats, tels que l'immigration, la condition de la femme ou la lutte menée par *Amnesty International* pour la défense des droits de l'homme.

Les étudiants pouvaient également s'essayer à l'écriture de poèmes ou des textes inspirés de cette journée particulière.

L'activité est organisée chaque année dans le but de faire prendre conscience aux futurs enseignants de l'importance de la convention des droits de l'homme encore trop souvent bafouée dans la société actuelle.

La démarche est également intéressante car elle fait intervenir des acteurs du monde associatif, essentiels dans les actions entreprises pour le développement d'un monde plus juste et plus humain.

### 2. *Poésie combat* par Thomas VEREECKE

*Animateurs : Sylvie Bougelet, Philippe Willocq*

#### **A vos plumes. Prêts? Partez !**

Ce lundi 10 décembre, des étudiants de première année de l'I.S.E.L.L. Sainte-Croix de Liège, armés de leurs plumes, défendaient les droits humains au moyen de mots gracieusement enchevêtrés.

Concentrés sur leurs feuilles, comptant sur leurs doigts le nombre de syllabes de ces vers si capricieux que sont les alexandrins, ces étudiants ont pris, dans leur ligne d'écriture, les tyrans, les maris violents, la passivité occidentale, le non-respect de la démocratie...

L'assemblée était surtout composée de passionnés provenant de l'option français. Mais pas exclusivement. Trois autres ambassadeurs étaient bien présents pour défendre leur goût des lettres.

**D'un prof ... à l'autre D'un pr**

La structure et le thème étaient imposés : un sonnet traitant des droits de l'homme. Un modèle proposé: « Le dormeur du val » de Rimbaud.

Trois heures pour compléter la tâche.

Après réalisation et correction par les professeurs qui participaient à la journée, les œuvres dactylographiées ont été imprimées et affichées à la cafétéria de l'établissement.

Les professeurs ont également proposé que les créations du jour soient publiées dans la revue « D'un prof à l'autre », éditée par l'ISELL.

Bref, un petit geste qui nous rappelle que nous ne sommes pas seuls au monde et que certains droits qui nous semblent légitimes ne sont pas forcément reconnus dans toutes les sociétés humaines...

### 3. *La Chine, catalogue des droits humains non respectés* par Adrien Deboeur

Animatrice : Rosalie Speciale

Ce 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, divers ateliers ont été proposés aux étudiants de première année de l'I.S.E.L.L. Sainte-Croix. L'un d'eux était animé par Mme de Mees, coordinatrice Chine pour *Amnesty* en Belgique.

En premier lieu, les jeunes réunis en groupe ont reçu la tâche de définir ce qu'était à leurs yeux un « droit humain ». Par la suite, après mise en commun, deux documentaires leur ont été proposés.

Le premier traitait de l'organisme *Amnesty International*. On pouvait notamment y apprendre l'histoire de sa fondation par Benenson, un avocat anglais. Celui-ci avait été scandalisé par l'arrestation et l'incarcération d'étudiants portugais appréhendés pour avoir simplement porté un toast à la liberté dans un café.

Plus tard, une seconde vidéo axée principalement sur la peine de mort en Chine a permis de dévoiler certaines pratiques en vigueur dans ce pays. En outre, une enquête canadienne aurait révélé l'existence de prisons souterraines où sont enfermés des prisonniers condamnés à la peine capitale. Ceux-ci serviraient, et ce n'est pas de la science-fiction, d'immense réserve d'organes humains en vue de diverses transplantations médicales.

Enfin, après avoir abordé les nombreuses polémiques liées aux Jeux Olympiques se déroulant à Pékin cet été 2008 (assèchement de la nappe phréatique, expropriations en masse sans aucune indemnité...) et le cas du Tibet qui revendique toujours son indépendance avec acharnement, l'exposé de Mme de Mees s'est achevé sur une séance de questions-réponses et sur la communication d'une adresse internet (<http://www.amnesty-jeunes.be>) à destination de ceux qui désireraient des informations supplémentaires sur le combat incessant de cette organisation humanitaire.

## 4. Amnesty à Sainte-Croix (par Serena Robert )

**Lors de la journée des droits de l'homme, l'I.S.E.L.L. Sainte-Croix a organisé le 10 décembre 2008 plusieurs ateliers de réflexion sur les droits de l'homme.**

L'un d'eux concernait *Amnesty International*, une association qui est le produit de l'imagination d'un homme, Peter Benenson, un avocat anglais catholique, internationalement connu. Il était conseiller de la défense dans de nombreux procès politiques et faisait partie, en 1959, des membres fondateurs de « Justice », une association apolitique d'avocats anglais, défendant la force de la loi et le respect strict de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*.

Par la suite, beaucoup de personnes importantes se joignirent au groupe. La dernière figure marquante est d'ailleurs celle de Martin Ennals, nommé secrétaire général d'Amnesty International en 1968. Il veilla pendant 12 ans au développement du mouvement et dota celui-ci d'une gestion rigoureuse. C'est sous sa direction qu'une véritable méthode de travail « amnestienne » fut mise en place : enquêtes, campagnes d'écriture de lettres systématiques, interventions auprès des politiques...

En 2007, *Amnesty International* célébra son 46<sup>ème</sup> anniversaire et de ses débuts à aujourd'hui, cette association n'a cessé de multiplier ses actions, dont les campagnes contre la torture (ce principe qui emportait jusqu'alors la plus grande adhésion au niveau international est en train d'être remis en question),



contre la peine de mort, pour la dignité humaine (droits de l'homme et des enfants), la campagne « Halte à la violence contre les femmes ».



Il existe des actions urgentes consistant, entre autres, à venir en aide aux prisonniers d'opinion.

Il faut aussi savoir que chacun d'entre nous - en faisant des dons, en signant une pétition, - peut agir et aider *Amnesty*.

Cette association, plus qu'honorable, mérite le soutien de tous. C'est ensemble que nous parviendrons à changer les choses !

Référence :

[www.amnestyinternational.be](http://www.amnestyinternational.be)

### 3<sup>ÈME</sup> PARTIE : POÉSIE COMBAT

#### Les droits de l'homme : écriture d'un sonnet

« *Quel est donc l'imbécile ... qui traite si légèrement le sonnet et n'en voit pas la beauté pythagorique ? Parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense. Tout va bien au sonnet, la bouffonnerie, la galanterie, la passion, la rêverie, la méditation philosophique.*

Charles Baudelaire, *Lettre à Armand Fraisse* (18 février 1860)

#### Que faire ?

Dans le cadre des droits de l'homme, nous vous demandons d'écrire un sonnet, en respectant la forme du genre et si possible les rimes. Toutefois, vous pouvez envisager d'écrire un sonnet sans respecter l'usage des rimes... A vous de jouer.

#### Le rubik's cube (!) de la poésie ?

##### *Définition du sonnet*

Poème de quatorze vers à forme fixe, le sonnet est composé de deux quatrains (strophes de quatre vers) et de deux tercets (strophes de trois vers).

#### Le dormeur du val (1888)

*Arthur Rimbaud*

C'est un trou de verdure où chante une rivière,  
Accrochant follement aux herbes des haillons  
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,  
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,  
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,  
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,  
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme  
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :  
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;  
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,  
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

#### Remarque

Que faire avec les « e » suivi d'une ponctuation quand ils apparaissent dans un sonnet ? Les compter dans les douze pieds de l'alexandrin ou les ignorer ?

En gros, vous avez le choix... sauf en fin de vers où le « e » n'est jamais compté.

Je compte :

Na	tu	re,	ber	ce-	le	chau	de	ment :	il	a	froid.
----	----	-----	-----	-----	----	------	----	--------	----	---	--------

Je ne compte pas :

Tran	quil(4e).	Il	a	deux	trous	rou	ges	au	cô	té	droit.
------	-----------	----	---	------	-------	-----	-----	----	----	----	--------

**D'un prof ... à l'autre D'un prof ... à l'autre**

### Exemples

Vous pouvez, soit vous inspirer d'un sonnet connu et le dévoyer au service de l'idée que vous vous faites des droits de l'homme, soit le créer vous-même.

**Un exemple pour le premier quatrain du *Dormeur du val* (qui en soi correspond déjà à notre atelier) :**

C'est un fond de grisaille où pleure une rivière  
 Accrochant follement au rythme bataillon  
 Les civils qui meurent sous les joutes guerrières.  
 C'est un nouveau programme de télévision. (...)

**Un autre exemple qui celui-là ne s'inspire que de la forme du sonnet :**

#### Cent papiers pour sans-papiers

Le vieil homme ivre titubait sur le trottoir.  
 Il s'en allait au gré du vent, vers un endroit  
 Où pour un temps il trouverait un peu d'espoir,  
 De vie et de chaleur, loin de ce monde froid.

Arrivé au coin bien connu des Sans-Soucis,  
 Il s'arrêta, étonné de se retrouver  
 Déjà devant l'aube claire d'une journée  
 Que ses yeux trop fatigués n'avaient pas surpris.

Sur le sol, à ses pieds nus et embarrassés,  
 Voletait un papier gras et tout étriqué ;  
 C'était un journal à côté d'une poubelle.

Il le ramassa pour lire un article déchiré à moitié,  
 Puis il cria fort : « Cent papiers pour sans-papiers »,  
 Ajoutant à son élan : « Que la vie est belle ! »

*Willocq Philippe – 2007*

## Production de deux étudiants

### La ballade du pendu

Les chaînes pendent aux poignets et les meurtrissent.  
 Dans ses yeux, l'incompréhension trouve logis.  
 Dehors, des hommes qui ne comprennent son vice.  
 Il est condamné et pleure l'ultime nuit.

Les premiers rayons de soleil perdent leur charme  
 Lorsqu'ils éclairent la personne qui se tait  
 Et croisent ses yeux emplis de toutes ses larmes.  
 Le condamné, lentement, avance au gibet.

La corde au cou, les yeux tournés vers le soleil,  
 La douleur de son cœur à ce moment s'éveille.  
 Le pauvre souffre d'une peine qu'on ne nomme...

S'était-il fait l'idée d'un monde qui changeait ?  
 Ses jambes effectuent leur dernier ballet.  
 Le condamné est mort car il aimait les hommes.

Rémy Wintein  
 1<sup>ère</sup> année régentat français

### Amaurose

En ce noir monde d'ébène pousse l'éden,  
 Sur ces terres brûlées titubant, en peine,  
 Fuit l'humble humanité, un bonheur s'ignorant.  
 Loin amblyope sourit l'affublé de blanc

Il se gave de cathodes et d'insouciance,  
 Tandis qu'eux, petits êtres aux sourires d'anges  
 Meurent dans la fange que des barreaux mélangent,  
 De ce mutisme pandémique et d'innocence.

Le dos bien sur le sol, les musiciens s'affolent,  
 Les plumes des poètes, très, très loin s'envolent  
 Pendant qu'un beau pansu, des gros penseurs, rigole

Qui accepterait cet Homme si indolent,  
 Un dément au manque d'empathie flagrant ?  
 Un humain complaisant à un futur néant ?...

Thomas Vereecke  
 1<sup>ère</sup> année régentat français